

**CQP**

# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

## MONITEUR EN SPORT ADAPTÉ

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) - code : 26322

Le CQP « Moniteur en Sport Adapté » de la branche du sport permet d'encadrer les activités sportives réglementées par la FFSA de la découverte à l'initiation jusqu'au premier niveau de compétition. Le titulaire de CQP exerce exclusivement au sein d'une association affiliée à la FFSA dans la limite de 360 h sous la responsabilité de son employeur.

### PRE-REQUIS

- ▶ Avoir **18 ans** le jour de l'inscription à la formation
- ▶ Être titulaire d'une **attestation de premier secours** ou équivalence (PSC1, AFPS, BNS, etc.)
- ▶ Justifier de **40 h d'expérience d'encadrement** auprès du public, sur attestation du responsable de la structure
- ▶ Être titulaire d'une **attestation de réussite au test d'adaptation au milieu aquatique « Sauv'Nage »** de l'Ecole Française de Natation

### PUBLIC

- ▶ **Professionnels du travail social ou de la santé** intervenant ou souhaitant intervenir dans le cadre d'une association sportive affiliée à la FFSA
- ▶ **Bénévoles** dans une association affiliée FFSA souhaitant accéder à un premier niveau de professionnalisation
- ▶ Personne ayant un projet de **reconversion professionnelle**



#### ORGANISATION

- > 6 modules (UF) dispensés
- > 5 Blocs de Compétences (BC) à valider



#### DURÉE

- > 330 h dont :
  - 210 h en centre de formation
  - 120 h en association sportive affiliée FFSA



#### COÛT PÉDAGOGIQUE

- > 4 500 € (750 €/UF)
- > 40 € de frais de positionnement



#### HÉBERGEMENT/RESTAURATION

- > Repas du midi inclus
- > Possibilité de formule « TOUT COMPRIS » hébergement et restauration complète sur demande au moment de l'inscription



#### INSCRIPTIONS

- > contactez François-Xavier GIRARD

#### AIDE AU FINANCEMENT

Les stagiaires peuvent solliciter des financements :

- dans le cadre de leur **Compte Personnel de Formation (CPF)** pour un financement par les organismes paritaires collecteurs de la branche (OPCO)
- auprès de leur entreprise dans le cadre du **Plan de Formation** des salariés

**+** POUR LES PERSONNES SALARIÉES : financement complémentaire par le Fongecif dans le cadre d'un projet de transition professionnelle (CPF-TP)

**+** POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI : aides spécifiques Pôle Emploi, Conseil Régional, etc.



## CQP - MONITEUR EN SPORT ADAPTÉ

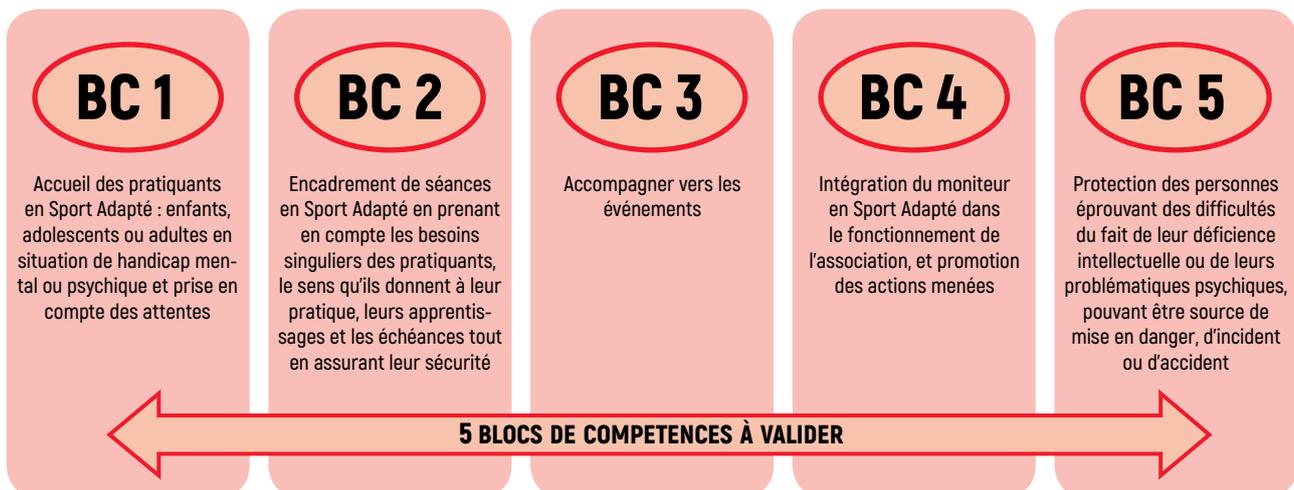
### OBJECTIFS

- ▶ Favoriser l'engagement dans des pratiques sportives au sein d'associations affiliées FFSA en fonction des besoins des pratiquants et du sens qu'ils donnent à cette pratique ;
- ▶ Mettre en œuvre des démarches d'intervention permettant au pratiquant de découvrir, d'explorer, d'élaborer des solutions pour apprendre en fonction de ses capacités et du secteur de pratique fédéral ;
- ▶ Préserver l'intégrité (psychique et physique) des pratiquants en ayant une posture éthique ;
- ▶ Contractualiser les liens entre l'association sportive et l'institution spécialisée afin que la pratique soit pérenne et liée avec le projet individuel du pratiquant.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques pour définir ses conceptions du métier et élaborer des projets Sport Adapté ;
- ▶ Elaboration d'outils permettant de structurer et d'analyser sa pratique ;
- ▶ Analyse des secteurs d'activités à la FFSA et des activités sportives pouvant être proposées aux pratiquants en situation de handicap mental ou psychique au regard de leurs caractéristiques singulières ;
- ▶ Interventions pédagogiques auprès du public visé ;
- ▶ Evaluation formative et certificative à certaines étapes de la formation.

### MODALITES CERTIFICATIVES



#### ALLÈGEMENT DE FORMATION

Les titulaires du diplôme d'Initiateur obtiennent de droit les Blocs de Compétences 1, 3 et 4 et peuvent bénéficier d'allègement de formation.



## CQP - MONITEUR EN SPORT ADAPTÉ



### CALENDRIER



**DURÉE** > 35 h / UF soit 210 h en formation  
> 120 h en association affiliée FFSA

Le CQP Moniteur en Sport Adapté est une formation organisée sur un an maximum **alternant périodes de formation et stages en association**. Six Unités de Formation (UF) sont échelonnées environ tous les mois et des entretiens individuels ont lieu entre chaque UF.

		DATE ET LIEU
<b>ETAPE 1 : INSCRIPTIONS</b>		jusqu'au <b>vendredi 23 octobre 2020</b>
<b>ETAPE 2 : POSITIONNEMENT</b>		<b>sur rendez-vous en septembre/octobre 2020</b> à Bourgoin-Jallieu (38)
<b>ETAPE 3 : FORMATION</b>		
- UF 1 -	animer les premières étapes de perfectionnement à une discipline	<b>du 2 au 6 novembre 2020</b> à Voiron (38)
- UF 2 -	initier aux activités motrices	<b>du 8 au 12 février 2021</b> à Voiron (38)
- UF 3 -	initier aux activités d'adaptation à un environnement	<b>du 14 au 18 décembre 2020</b> à Voiron (38)
- UF 4 -	initier aux activités de revendication de ses capacités	<b>du 11 au 15 janvier 2021</b> à Bourg-en-Bresse (01)
- UF 5 -	animer les premières étapes de perfectionnement à une discipline	<b>du 30 mars au 3 avril 2021</b> à Voiron (38)
- UF 6 -	conduite d'un projet dans l'environnement fédéral	<b>du 27 au 31 avril 2021</b> <i>lieu à confirmer</i>
<b>ETAPE 4 : CERTIFICATION</b>		<b>mai 2021</b>